

Fin de carrière dans la fonction publique : perfectionnement · sortie des effectifs, chômage, retraite

Piloter la séquence complète de fin de carrière d'un agent public : choix du mode de sortie des effectifs, sécurisation des droits à l'assurance chômage, calcul de la pension et articulation ARE-retraite. Deux jours pour construire des scénarios de départ chiffrés et juridiquement sûrs, sur des dossiers proches de ceux traités en service.

 DURÉE 2 jours · 14 h	 FORMAT Présentiel ou distanciel	 NIVEAU ■■■ Perfectionnement	 SECTEUR Secteur public
--	---	---	--

OBJECTIFS

- 1 Qualifier chaque mode de sortie des effectifs (démission, rupture conventionnelle, licenciement, fin de contrat, retraite) et en mesurer les conséquences juridiques et financières
- 2 Déterminer les droits à l'allocation d'aide au retour à l'emploi ouverts par chaque mode de sortie et calculer l'ARE d'un agent public
- 3 Calculer les droits à pension CNRACL et RAFP et identifier la date de départ la plus favorable
- 4 Construire et comparer des scénarios chiffrés de fin de carrière articulant indemnité de rupture, ARE et pension
- 5 Sécuriser la procédure et le calendrier de chaque étape, de l'entretien préalable à la liquidation

PUBLIC CONCERNÉ

DRH, responsables et gestionnaires carrière-paie, conseillers mobilité, juristes des trois versants de la fonction publique. Formation transversale destinée aux professionnels qui instruisent et négocient les départs.

PRÉREQUIS

Pratique du statut de la fonction publique. Une connaissance de base des régimes de retraite publics et de l'assurance chômage des agents publics est recommandée.

PROGRAMME

1 Cartographier les modes de sortie des effectifs

- Panorama des sorties définitives : démission, retraite, licenciement du contractuel, rupture conventionnelle, non-renouvellement de CDD, fin de détachement, radiation pour abandon de poste
- Rupture conventionnelle dans la fonction publique (loi du 6 août 2019) : champ d'application, procédure, entretiens, délai de rétractation
- Indemnité spécifique de rupture conventionnelle : plancher, plafond, assiette, négociation du montant
- Licenciement des agents contractuels de droit public : motifs, procédure contradictoire, indemnités légales
- Non-renouvellement de CDD, fin de détachement, disponibilité non réintégrée : qualification et effets sur les droits
- Points de vigilance contentieux : vice de consentement, motivation, recours devant le juge administratif

2 Sécuriser les droits à l'assurance chômage

- Auto-assurance de l'employeur public : qui indemnise, qui instruit, conventions de gestion avec France Travail
- Privation involontaire d'emploi : tableau des modes de sortie ouvrant ou fermant le droit à l'ARE
- Calcul de l'ARE : période de référence, salaire journalier de référence, montant, durée d'indemnisation selon la convention d'assurance chômage du 15 novembre 2024
- Différés d'indemnisation et délai d'attente : incidence de l'indemnité de rupture conventionnelle
- Instruction du dossier : attestation employeur, coordination service RH / France Travail, suivi des obligations du demandeur d'emploi

Fin de carrière dans la fonction publique : perfectionnement · sortie des effectifs, chômage, retraite

PROGRAMME

SUITE

3 Construire la transition vers la retraite

- Conditions d'ouverture des droits CNRACL : âge légal, durée d'assurance, catégories actives, effets de la réforme des retraites de 2023 génération par génération
- Calcul de la pension : traitement indiciaire de référence, taux de liquidation, décote, surcote, majorations
- RAFP : acquisition des points, liquidation en capital ou en rente
- Articulation ARE et retraite : principe de subsidiarité de l'ARE, cessation de l'indemnisation au taux plein, cumul avec une pension partielle
- Retraite progressive et cumul emploi-retraite dans la fonction publique : conditions et limites

4 Optimiser la séquence de départ

- CPA et compte épargne-temps en fin de carrière : monétisation, pose des jours, articulation avec la date de radiation
- Comparaison chiffrée de scénarios : départ direct en retraite, rupture conventionnelle suivie d'ARE puis retraite, maintien en activité avec surcote
- Calendrier type d'un départ sécurisé : jalons, pièces, interlocuteurs (employeur, CNRACL, France Travail)
- Cas pratique fil rouge n° 1 : fonctionnaire territorial candidat à la rupture conventionnelle, du chiffrage à la convention signée
- Cas pratique fil rouge n° 2 : contractuel hospitalier en fin de CDD, de l'ouverture des droits ARE à la liquidation IRCANTEC

LES POINTS FORTS

- ✓ Formation conçue et animée par un avocat praticien du droit de la fonction publique
- ✓ Deux dossiers fil rouge traités de bout en bout, de la sortie des effectifs à la liquidation de la pension
- ✓ Tableau de synthèse modes de sortie x droits ARE x indemnités, directement réutilisable en service
- ✓ Trames de calcul ARE et pension remises aux participants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Apports juridiques structurés, appuyés sur les textes statutaires, la réglementation d'assurance chômage et la réglementation CNRACL
- ✓ Grilles de calcul ARE et pension commentées pas à pas
- ✓ Étude comparée de scénarios de départ chiffrés
- ✓ Deux cas pratiques fil rouge conduits sur les deux journées
- ✓ Support complet et fiches réflexes remis à chaque participant

ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis (20 questions) en fin de formation, évaluation à chaud, évaluation à froid à J+90

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.